



COMPTE-RENDU DES TABLES RONDES ET DES SÉANCES CONFÉRENCES

COMPTE RENDU RÉALISÉ PAR :

Vivane ANDRÉ
Lorette KLEPPER
Marine LE CALVEZ
Emma LEROY
Corinne MADOUMIER-MORICEAU
Joseph Descartes NOGO LEVODO



 Aux âges, citoyen·nes! 

PARTICIPATION ET CITOYENNETÉ

À TOUS LES ÂGES

COMPTE-RENDU DES TABLES RONDES ET DES SÉANCES CONFÉRENCES

SÉANCE INTRODUCTIVE

Penser le territoire face au vieillissement, pour soutenir la participation sociale et approcher la citoyenneté des aînés.

par Christian PIHET

La conférence introductive de la 5e École d'automne de l'Institut de la longévité, des vieillesse et du vieillissement a été l'occasion pour Christian PIHET, professeur émérite de géographie, de présenter une partie de son travail portant sur une approche du vieillissement par le territoire. Abordant la question des échelles, l'intervention met en avant le vieillissement démographique comme une dynamique spatiale. L'urbanisation du monde a eu un impact sur la répartition des personnes âgées dans les territoires, cette dernière ayant peu à peu mené à de nouvelles segmentations territoriales. Certains territoires concentrent ainsi une part importante de seniors, notamment parce qu'ils font l'objet de mobilités résidentielles. C'est le cas par exemple des Pays du Sud comme Agadir ou Essaouira.

Le rôle des politiques publiques peut avoir des conséquences sur la résultante de ces territorialités. Aux Etats-Unis par exemple, l'absence de politiques publiques de vieillesse a des conséquences sur l'aggravation des segmentations territoriales. L'exemple de l'importance communauté de retraités dans le Sun Belt en est l'illustration. En outre, l'innovation sociale et territoriale peut constituer une tentative d'amélioration de cette situation. On voit notamment apparaître de nouvelles formes d'habitats, prônant la mixité, la participation ou la solidarité comme valeur première.

Suivant le fil de la métropolisation, les "nouveaux modèles résidentiels urbains", ou les "béguinages" qui se développent un peu partout en France, avec ou sans les pouvoirs publics, constituent des initiatives intéressantes aux segmentations territoriales que peut générer le vieillissement démographique.

SÉANCE CONFÉRENCE 1

Citoyenneté des aîné.es, inclusion/exclusion et empowerment

par Jean-Philippe VIRIOT-DURANDAL

Cette présentation vise à apporter des éléments de définition quant à la notion d'inclusion. L'inclusion a une dimension politique, voire utopique, qui définit des lignes d'horizon, dont on voit assez mal la perspective. Cette notion est appliquée à différents champs, notamment dans les studies (urban disabilities, gender, plus tardivement ageing studies) mais aussi sur les territoires, pour appréhender les processus visant à réduire les inégalités. Le phénomène d'exclusion peut aller jusqu'à des formes de ségrégation, ou des formes d'auto-exclusion, comme les *getted communities*. On différencie alors exclusion/ ségrégation/ intégration/ inclusion (Source schéma : AB Simzac).

Le recours à des notions cousines est également intéressant : désaffiliation (Paugam) ; disqualification (Paugam) ; invisibilité sociale (Rosanvallon...). Dans le cadre de la sociologie du vieillissement (USA), on parle de désengagement (Cumming et Henri), âgisme (Butler) ; France : mort sociale (Guillemard), déprise (Clément, Druhle, Mantovani, Membrano, Caradec...) ; les processus de réduction, altération, minoration, périphérisation (Jean-Philippe Viriot Durandal).

Enfin, l'inclusion dans la cité est appréhendée par l'intégration aux décisions au prisme de l'exercice des droits politiques. La participation aux élections fait partie des droits fondamentaux de l'être humain : or on constate l'augmentation de l'abstention systématique et la baisse du nombre de votes. Celles-ci sont liées à beaucoup de phénomènes, tels que l'étrangeté au monde (Pennec). Vincent et alli. mettent en avant l'idée d'une péremption du droit de vote à 80 ans. Cela traduit des mécanismes d'exclusion qui vont bien au-delà de la question du vote.

Enfin, la question de l'empowerment par les méthodes est intéressante, par exemple l'atelier de design citoyen : conduire les individus à témoigner de leurs besoins, mais également de travailler avec les habitants pour les inviter à devenir force de proposition, puis évaluer les processus de mise en œuvre. Approche méthodologique depuis la construction du problème à l'analyse.

ATELIER TABLE RONDE Grenoble, berceau de la gérontologie sociale en France : du CPDG aux recherches actuelles de la Graduate School « Bien vivre, bien vieillir »

par Catherine GUCHER, Vincent RAILLE,
Alain FRANCO et Christophe CAPUANO

L'école d'automne a été l'occasion de revenir sur l'histoire de Grenoble, en tant que « berceau de la gérontologie sociale en France ».

Catherine GUCHER, maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Grenoble-Alpes, elle-même actrice de cette dynamique, a démarré le récit. Si le terme de gerontology est né aux Etats-Unis dans les années 1950-1960, c'est à Grenoble que des Français l'ont pour la première fois repris. La politique vieillesse grenobloise émerge dès les années 1960-1965 dans un contexte local et national favorable. En 1970, Michel Philibert, philosophe et Robert Hugonot, gériatre, rassemblent plusieurs institutions locales pour créer un « Centre Pluridisciplinaire De Gérontologie » (CPDG). L'objectif de ce CPDG est de porter un projet de réflexion et de compréhension de la vieillesse, d'accompagner les politiques et de former les professionnels. Plusieurs actions sont mises en œuvre : colloques, revues scientifiques, sessions d'études... Le volet de formation pour adultes permet au CPDG d'assurer un équilibre financier mais de manière très précaire. De fait, le fonctionnement du Centre repose sur l'engagement militant de son personnel et des intervenants, en lien avec l'éthique de Michel Philibert qui défend une doctrine de la croissance continue de l'être humain et s'investit pour l'éducation permanente. Le CPDG rayonne en France et à l'international, mais ferme en 2011, faute de moyens structurants.

A partir des années 1990, c'est la gérontechnologie, qui, venue des Pays-Bas, est importée en France par un gériatre grenoblois **Alain FRANCO**. L'objectif est d'améliorer l'environnement des personnes âgées par la technologie dans différents secteurs (logement mais aussi loisirs, communication, santé...). Entouré d'une équipe, et notamment du chercheur en éthique et informatique **Vincent RIALLE**, il développe ce champ au croisement de la gérontologie et de la technologie en menant des projets innovants et en participant à la structuration nationale et internationale de cette nouvelle discipline.

L'histoire locale de la gérontologie se prolonge d'une certaine manière aujourd'hui avec le programme de la Graduate School « : Bien vivre, bien vieillir », dont **Christophe CAPUANO**, professeur des universités en histoire contemporaine, assure la direction scientifique. Grâce à ce programme, des étudiants de Master de nombreuses disciplines (sociologie, pharmacie, droit...) suivent des cours communs sur le vieillissement. A l'inverse du CPDG, ce programme a été construit dans le cadre d'un appel à projets et bénéficie de financements substantiels assurés jusqu'en 2028. Mais la gérontologie telle que pensée par Michel Philibert ne se limite pas à la formation universitaire, et **Catherine GUCHER** note aujourd'hui, au-delà de ce programme, la disparition des activités de conseil, de la formation non universitaire, de l'éthique du vieillissement et de l'éducation permanente qui ont marqué le CPDG.

Pour conclure, les quatre intervenants ont retracé l'histoire de la gérontologie telle qu'elle s'est construite à Grenoble, et continue de s'y vivre, autour d'universitaires issus de diverses disciplines, en particulier de la santé et des sciences humaines et sociales, dont le parcours montre qu'ils sont aussi ouverts au dialogue et engagés dans la société. **Alain FRANCO** est ainsi l'actuel président de l'Université Inter-Âges du Dauphiné (UIAD), créée en 1977.

SÉANCE CONFÉRENCE 2

La citoyenneté comme objectif de l'accompagnement

par Manon LABARCHÈDE
et Hélène AMIEVA

Cette séance conférence était l'occasion d'interroger les modalités de citoyenneté que permettent les différentes formes d'établissement d'hébergement pour les personnes atteintes d'Alzheimer. L'architecture de ces établissements, ainsi que les formes de participation qui y sont mises en œuvre permettent-elles une meilleure inclusion des malades d'Alzheimer dans la société et un renouvellement des représentations liées à la maladie ?

Manon LABARCHÈDE explore le rôle de l'architecture dans la liberté d'action offerte aux résidents. Elle fait émerger trois formes d'hospitalité : L'« hospitalité contrôlée » dans les unités dédiées, l'« hospitalité autarcisée » des établissements spécialisés, renforçant l'imaginaire hospitalier des Ehpad coupés de la ville, mais aussi une forme d'« hospitalité inclusive » que permettraient les projets innovants, tels que le « village Landais Alzheimer » présenté ensuite par **Hélène AMIEVA**.

Ce modèle expérimental d'Ehpad assure des principes d'intégration de l'établissement à son environnement faisant oublier son rôle de soin, et cherchant à mutualiser un certain nombre de services et d'espaces avec la ville de Dax, dans laquelle il s'implante. Cette expérimentation architecturale est aussi un lieu d'innovation et de recherche. Les premiers résultats des recherches en immersion qui y sont portées laissent penser que ce modèle d'hébergement aurait un effet positif sur les représentations de la maladie d'Alzheimer et la compréhension de la maladie. Ainsi, les modèles d'hébergement et l'architecture seraient des facteurs importants pour l'inclusion des malades d'Alzheimer à la vie de la cité.

ATELIER MÉTHODES

Participation et co-construction de projets de recherche

par Anne LABIT et Pearl MOREY

Anne LABIT, Enseignante Chercheuse spécialisée sur les questions du vieillissement et de l'habitat alternatif mène une Recherche Action Participative RAPSODIÀ depuis 2019. Cette présentation porte sur la méthodologie de la recherche action participative, à travers l'exemple de la recherche-action participative RAPSODIA.

Cette recherche vise à répondre à la question : Penser l'autonomie par l'entraide jusqu'où ? avec qui ? Et comment ? Elle regroupe des chercheurs universitaires, des habitants et futurs habitants ainsi que des membres de l'association Hal'âge et repose sur 6 habitats en France avec des problématiques locales. Dès le début de la recherche, précise Anne Labit, il a fallu inventer une méthode de travail qui reste unique et difficilement répliquable à d'autres projets de recherche de ce type. La gouvernance des multiples instances s'est avérée très complexe et l'échéancier initialement prévu allongé. Malgré la frustration pour les chercheurs académiques et l'épuisement des coordinateurs, il ressort de cette recherche de nombreuses connaissances et de nouvelles actions à mener.

La présentation de **Pearl MOREY** vise à évaluer l'évolution de la dimension participative dans les appels à projet. Elle tente de répondre à la question suivante: comment le discours sur la participation dans les appels à projet émerge et évolue-t-il entre 2007 et 2023 ? Après avoir rappelé ce qu'est la CNSA et les missions que celle-ci porte, l'intervenante revient sur trois principales séquences temporelles qui témoignent de cette évolution..

Les présentations d'Anne Labit et de Pearl Morey ont fait émerger des réflexions communes, notamment sur la méthodologie et l'épistémologie liée à la dimension participative de la recherche. En outre, comment faire pour s'assurer que l'on ne dévie pas trop de la question de base ? Comment éviter l'instrumentalisation des résultats de la recherche ? Faut-il mettre en place un comité d'éthique de la pratique ? Comment faire pour publier avec autant de personnes ?

SÉANCE CONFÉRENCE 3 : **La citoyenneté par la mobilisation** par Bernard DENNI et Jan ROSSET

Cette séance a porté sur la mobilisation des seniors à travers le vote, d'une part, et à travers l'engagement pour le climat d'autre part. Les deux chercheurs ont présenté les résultats de leurs recherches où ils ont étudié diverses formes de participation politique chez les aînés.

Bernard DENNI, politiste grenoblois, se présente avant tout comme un spécialiste de l'analyse électorale. Il ressort de ses travaux sur les personnes âgées, entamés à l'invitation de Michel Philibert, que les seniors ont des attitudes politiques particulières par rapport aux plus jeunes : ils votent beaucoup, constituent le cœur de l'électorat conservateur et favorisent l'expérience du pouvoir en votant pour les candidats sortants. Cependant, ce trait général est à nuancer : les seniors ne sont pas un groupe socialement homogène et peuvent être eux-mêmes répartis en groupes d'âge (aînés, boomers, futurs retraités). Bernard Denni met ainsi en avant une chute du vote chez les plus âgés (après 80 ans), qu'il explique par une santé sociale dégradée, non par l'âge lui-même, mais par l'évolution des conditions de vie à l'âge avancé. Par ailleurs, si ces attitudes politiques sont anciennes, elles ne sont pas immuables car elles sont plus liées à la sociologie du groupe d'âge lui-même qu'à l'effet direct du vieillissement. Alors qu'aujourd'hui les seniors constituent par exemple une "digue" contre l'extrême droite du fait de leur comportement légitimiste (soutien aux institutions actuelles de la démocratie représentative), il sera intéressant de suivre l'évolution du comportement des "futurs retraités", actuellement moins légitimistes que les "aînés" : s'ils maintiennent cette attitude dans leur avancée en âge, on peut s'attendre à une montée du vote pour l'extrême droite chez les seniors.

Jan ROSSET a présenté une recherche collective menée en Suisse sur l'engagement des seniors pour le climat, où ils ont cherché à vérifier l'existence du fossé générationnel en termes d'engagements environnementaux, souvent mis en avant dans le débat public. A partir d'un sondage représentatif auprès des 65-85 ans de Suisse romande et d'entretiens collectifs, ils démontrent que ce fossé est exagéré : les seniors sont aussi engagés que les plus jeunes, mais davantage de manière "altruiste", plus pour l'humanité en général que pour eux-mêmes. Les modalités d'engagement peuvent être différentes, mais elles varient aussi au sein de la population âgée, notamment entre les hommes et les femmes.

Ces recherches en science politique montrent que l'étude de la participation politique des aînés ne peut s'économiser de la sociologie du groupe des aînés en eux-mêmes : la composition du groupe, les générations auxquelles ils appartiennent, et l'étape du cycle de vie où ils se situent..

SÉANCE CONFÉRENCE 4 : **La participation sociale comme pratique** par Marion REPETTI et Héléna REVIL

La présentation de **Marion REPETTI** a mis en lumière les logiques d'un engagement bénévole sexo-spécifique sur une micro-population des retraités volontaires. Elle a inscrit le travail bénévole des femmes retraitées, non pas dans le non-engagement absolu, certes, mais elle a montré qu'elles n'y vont pas du même élan que les hommes retraités. Les femmes retraitées bénévoles expriment comme un épuisement d'avoir eu une vie active quasi réduite à servir leurs familles notamment leurs enfants et leurs conjoints de par leurs statuts respectifs de mère et d'épouse.

Du coup, elles s'engagent dans le travail bénévole par le sens qu'elles construisent à leur engagement volontariste, pour chercher comme un repos. Donc elles s'économisent quand-même en s'occupant sur des tâches «soft» tout en évitant celles qui peuvent être plus contraignantes en termes de responsabilité à assumer.

Hélène REVIL, explicite les logiques de non-recours des personnes âgées aux droits et aux services d'aide à l'autonomie mis à leur disposition par les pouvoirs publics. Elle explique le non-recours à la lumière des facteurs psychosociaux relatifs à la mobilisation de la demande, notamment le niveau de «concernement» des bénéficiaires sur la qualité et la nature des offres. Ces dernières, selon elle, ne correspondent pas aux attentes et aux formes d'aide que les personnes en situation de perte d'autonomie et de dépendance souhaitent pour elles-mêmes. Bien plus, la présentation d'Hélène Revil situe le non-recours un peu en amont, avant les procédés et les facteurs relatifs à la mise en œuvre elle-même, par le fait que les promoteurs des politiques d'aide à l'autonomie n'associent pas les personnes âgées qu'elles ciblent à l'élaboration des offres et des dispositifs qui leurs sont destinés.